

LA RENTREE DE SCIENCES PO STRASBOURG EN SITUATION DE COVID19

MODE D'EMPLOI

🗨 Pour la rentrée 2020-2021, Sciences Po Strasbourg a mis en place un protocole reposant sur trois niveaux d'alerte. Chacun correspond à des modalités pédagogiques spécifiques. L'école est prête à réagir à toute évolution de la situation sanitaire et vous serez informé de tout changement de plan sur votre courriel unistra. Nous sommes ravis de vous retrouver !

PLAN A

ACTUELLEMENT EN VIGUEUR

Les enseignements sont réalisés intégralement en présentiel. Les étudiants sont tenus d'y participer physiquement.

Auront cependant la possibilité de suivre en streaming les cours et conférences de méthode :

- Les étudiants déclarés positifs à la COVID19, identifiés par l'ARS et signalés à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr. Un certificat médical devra être produit.
- Les cas contacts visés par un protocole de l'ARS et signalés à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr. Un document de l'ARS ou un certificat médical devra être produit.
- Les étudiants symptomatiques, qui sont invités à se faire dépister sans délai. Ils se signaleront à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr. Un certificat médical devra être produit.

Seuls les étudiants malades en incapacité de suivre les cours à distance bénéficieront d'une dérogation d'assiduité. Ils devront pour ce faire se signaler à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr et produire un certificat médical.

A réception de leur signalement sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr. Les étudiants bénéficiant de la possibilité de suivre les cours en streaming se verront communiquer les liens nécessaires par les services de la scolarité.

PLAN B

Il consiste à basculer Sciences Po Strasbourg en demi-capacité afin de permettre le respect d'une distanciation dans les salles de cours et d'alléger la circulation dans les espaces communs.

Ce dispositif consiste à diviser les promotions en deux groupes (bleu et rouge) qui alterneront entre cours et conférences de méthode en présentiel et cours et conférences de méthode en distanciel chaque semaine. Ainsi, une semaine sera réservée à la présence du groupe bleu dans le bâtiment, tandis que la suivante sera réservée au groupe rouge. Les enseignements seront toujours retransmis en direct. L'assiduité aux conférences de méthode sera vérifiée en présentiel comme en distanciel.

Bénéficieront d'un aménagement spécial autorisant le suivi général de leurs cours en distanciel :

- Les étudiants déclarés positifs à la COVID19, identifiés par l'ARS et signalés à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr. Un certificat médical devra être produit.
- Les cas contacts visés par un protocole de l'ARS et signalés à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr. Un document de l'ARS ou un certificat médical devra être produit.
- Les étudiants symptomatiques, qui sont invités à se faire dépister sans délai. Ils se signaleront à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr. Un certificat médical devra être produit.

Seuls les étudiants malades en incapacité de suivre les cours en présentiel selon le calendrier établi bénéficieront d'une dérogation d'assiduité. Ils devront pour ce faire se signaler à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr et produire un certificat médical.

PLAN C

En cas de consigne des autorités sanitaires, une fermeture totale ou partielle de l'école pourra être décidée. L'ensemble des enseignements se poursuivra en distanciel avec un maintien du contrôle d'assiduité.

Seuls les étudiants malades en incapacité de suivre les cours en distanciel bénéficieront d'une dérogation d'assiduité. Ils devront pour ce faire se signaler à l'IEP sur l'adresse iep-covid19@unistra.fr et produire un certificat médical.

Direction, équipe pédagogique et administrative sont mobilisées et vous remercient par avance pour votre soutien et votre participation active aux consignes sanitaires !

فرض

LE PRESENTIEL EN CONFIANCE

- Le **masque** est obligatoire pour tous, étudiants et enseignants, à l'intérieur du bâtiment.
- Le **nettoyage** du site est **renforcé**.
- Les amphithéâtres et salles bénéficient d'un dispositif de ventilation automatique avec flux d'air entrant et sortant indépendants. Pas d'inquiétude si les portes restent fermées : ce sont des portes coupe-feu qui garantissent votre sécurité, sans présenter de risque sanitaire.
- Du **gel hydroalcoolique** est présent sur 15 points à l'intérieur du bâtiment. Deux nouveaux points seront ajoutés dans les prochains jours près des entrées générales.
- **Des sens de circulation** sont établis. Les salles disposant de deux portes ou plus bénéficient d'une entrée et sortie indépendantes.
- **Les cours s'achèvent 10 minutes** avant l'horaire prévu **pour permettre l'aération des salles et limiter les chasses-croisés**. Dans les salles disposant de fenêtres, n'hésitez pas à les ouvrir si elles sont fermées.